

Communiqué de presse

Inscriptions sur les listes électorales

En vue des échéances électorales 2017 (élections présidentielle et législatives), la Ville de Colmar invite ses nouveaux habitants ainsi que les électeurs ayant déménagé au sein de la commune, à se présenter d'ores et déjà au bureau des élections afin de s'inscrire sur la liste électorale ou de faire enregistrer leur changement d'adresse.

Il convient de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile récent (datant de moins de 3 mois).

Cette démarche peut également être effectuée par voie dématérialisée sur le site service-public.fr dans la rubrique « papiers-citoyenneté ».

Le service Population/Elections reste à disposition pour toute information complémentaire au 03.89.20.68.68. ou en mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (permanence le vendredi jusqu'à 19h).

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr